



Harcèlements et violences dans la Fonction publique : des réponses et des actes !

La CGT a signalé au plus haut niveau de l'État, et à de multiples reprises, des cas de violences particulièrement graves notamment dans de nombreux secteurs de la Fonction Publique. Chefs de service et d'établissements, ministre de tutelle, ministre de la Fonction publique, 1er ministre, secrétaire d'État à l'égalité ont été interpellé et rien ne s'est passé !

Comment est-ce possible ? Comment ces responsables du gouvernement peuvent-ils à la fois s'offusquer, à juste titre, des violences faites aux femmes et ne pas traiter et régler celles dont ils ont eu connaissance, qui leur ont été rapportées dans leur secteur de responsabilité !

Comment peuvent-ils fermer les yeux pour celles qui perdurent dans la Fonction publique ?

La CGT a déjà dénoncé le fait que peu de dossiers relatifs aux violences sexuelles et sexistes et au harcèlement aboutissent dans la Fonction publique. À ce sujet, le Défenseur Des Droits a mis en évidence que ce type d'infraction est quasi absent dans les conseils de discipline de la Fonction publique, en dépit de leur réalité indéniable.

La CGT exige rapidement des réponses et des actes de la part des Ministres concerné-e-s : protection des victimes, sanctions pour les agresseurs si les faits sont confirmés, comme la loi le prévoit.

La CGT revendique une réelle politique de prévention sur les lieux de travail, des moyens dédiés à la lutte contre les violences et pour l'égalité femmes/hommes. Nous avons déjà porté des propositions en ce sens ! Nous les réitérerons lors d'une nouvelle rencontre avec le Ministre de la fonction publique et la Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes !

Parce-que ça suffit !

Au travail :

- 5% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail ;
- 1 femme sur 5 aurait été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle ;
- 95% des victimes de violences sexistes et sexuelles ont perdu leur emploi par licenciement ou démission ;
- 80% des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes.

Dans la vie :

- Une femme meurt tous les 2 à 3 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint ;
- Toutes les 7 minutes, une femme est violée en France.

Montreuil, le 23 octobre 2017